



PRAP IBC - Devenir acteur de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - Industrie, Bâtiment, Commerce SSTE_PRAPIBC

Formation devenir acteur PRAP c'est contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Formation devenir acteur PRAP c'est contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Public Visé

Personnels exposés à la manutention manuelle et aux efforts.

Pré Requis

Etre dans la capacité physique suffisante pour exercer toutes postures inconfortables et manutentions de charges.

Les + métier

La formation PRAP IBC permettra de répondre au 4ème principe général de la prévention du Code du Travail Article L4121-2 :

Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Observer et Analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif, démonstrations pratiques, simulation.

Retrouvez les documents de référence de l'INRS du dispositif prap IBC - Prévention des risques liés à l'activité physique - Industrie, BTP, commerce et activités de bureau

Parcours pédagogique

Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement

* Comprendre l'intérêt de la prévention

* Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourus

* Caractériser les dommages potentiels en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

* Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

* Proposer des améliorations sur sa situation de travail

* Faire remonter l'information aux personnes concernées

* Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



Qualification Intervenant-e-s

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, mise en situation.

Modalités d'accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation d'handicap. Merci de le préciser à votre conseiller en formation lors de l'inscription.



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

10 personnes maxi



Contactez-nous !

Quentin REGNIER
Formateur risques professionnels

Mail : quentinregnier@sinceo.com